

OUVERTURE DU PATIO

Un projet de vie lycéenne

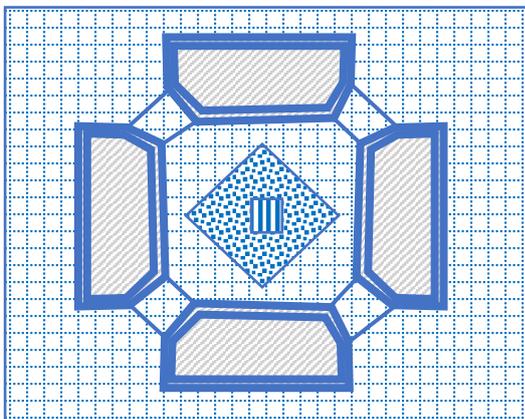
Le Projet :

Le patio du lycée est un lieu préservé, un carré de verdure au sein du lycée, encadré par 4 espaces paysagés.



Largement inexploité, il pourrait néanmoins devenir un des lieux de pause réservé avec un aménagement minime et un cadre strict.

Le lieu :



Le patio est situé au rez-de-chaussée du lycée, entre l'espace du hall et des ateliers. Il donne sur les baies vitrées de la permanence et des bureaux des CPE.

Il est encadré au premier étage de plusieurs salles de cours. La configuration en encaissement fait que les sons se propagent facilement, à l'intérieur du patio comme vers les salles de cours. Le calme est donc requis pendant les temps de cours.

Ouverture :

Les élu.e.s du Conseil pour la Vie Lycéenne, en coordination avec la Maison des Lycéens, désirent investir ce lieu pour qu'il soit intégré à l'espace de vie lycéenne à part entière. La MDL a acheté, sur proposition du CVL, des bancs pour meubler l'espace et servir d'assise aux élèves. D'autres mobiliers (table-banc, poubelle...) seront installés pour que le projet se développe.

Les élèves souhaitent que ce lieu soit accessible pendant les récréations et aux heures d'ouverture du lycée pour un petit nombre d'élèves strictement contrôlé.

Une charte a été envisagée pour cadrer l'usage du patio dans le respect du lieu et des espaces collatéraux.

Le cadre paysagé :



L'espace paysager a été imaginé par des élèves de section professionnelle sous la direction de leur enseignante d'Arts Appliqués selon quatre thématiques végétales : *baies sauvages, plantes aromatiques, forêt, roseraie.*

Avant cette intervention, le patio était largement ensauvagé. Les ronces, les arbustes touffus et hauts ne laissaient pas de place à d'autres essences ni à la lumière.

Le travail a consisté à dégager les espèces envahissantes, à planter les thématiques. Malheureusement, le manque d'entretien, les périodes de confinement, les étés secs et l'absence de point d'eau dans cet espace ont eu des conséquences néfastes sur de nombreuses plantes.

Depuis janvier 2023, un nouveau point d'eau a été créé. Il faudra également replanter et entretenir pour retrouver et préserver les paysages.

Charte :

Conscients des contraintes (taille du lieu, bruit, espace naturel), les élu.e.s du CVL proposent une ouverture différenciée en fonction des horaires, et selon un cadre strict détaillé dans la charte du patio. Ils souhaitent également s'investir dans l'entretien courant et dans le nettoyage de l'espace.

Cependant, l'entretien des gros ouvrages (taille des buissons piquants et arbres, enlèvement des végétations coupées, nettoyage du sol, entretien des parcelles maçonnées et du bâti, etc.) ne peut être à la charge des élèves et nécessite un suivi régulier des personnels.

